

VOS RDV DE LA SEMAINE

DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE
AU SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026

50%*


EN BONS D'ACHAT
DÈS 10€ D'ACHAT
ET DANS LA LIMITE DE 20€ D'ACHAT⁽¹⁾

**SUR LES
SURGELÉS**

PROMOTIONS INCLUSES.
HORS GLACES ET DESSERTS GLACÉS

DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE
AU SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026

8€


EN BON(S) D'ACHAT
PAR TRANCHE DE
20€ D'ACHAT⁽²⁾

**SUR LE RAYON
HYGIÈNE
& BEAUTÉ**

PROMOTIONS INCLUSES.
(HORS PAPIER TOILETTE, COUCHES, INCONTINENCE,
PETIT ELECTROMÉNAGER BEAUTÉ ET PARAPHARMACIE)

*Du prix payé en caisse.

⁽¹⁾ Pour tout achat de 10€ minimum sur les surgelés (hors glaces et desserts glacés) dans les hypermarchés Carrefour participants, bénéficiez de 2 bons d'achat d'une valeur de 50% du prix payé en caisse, dans la limite de 20€ d'achat. Au-delà de 20€ d'achat, bons d'achat limités à une valeur de 10€. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du vendredi 4 au samedi 5 septembre 2026 inclus. 1er bon d'achat valable du lundi 7 au dimanche 13 septembre 2026, 2ème valable du lundi 14 au dimanche 20 septembre 2026, dans votre hypermarché Carrefour. Hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois ; ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis ») vous ayant permis d'acquiescer les bons d'achat, ces bons d'achat devront être restitués ou le montant des bons d'achat accordés pour ce ou ces produit(s) sera déduit du montant à rembourser.

⁽²⁾ Offre limitée à 3 tranches, soit maximum 3 bons d'achat par foyer, à raison d'un bon d'achat par tranche. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du vendredi 4 au samedi 5 septembre 2026 inclus. 1er bon d'achat valable du lundi 7 au dimanche 13 septembre 2026, 2ème valable du lundi 14 au dimanche 20 septembre 2026, 3ème valable du lundi 21 au dimanche 27 septembre 2026 inclus, dans votre hypermarché Carrefour. Hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de Véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois ; ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis ») vous ayant permis d'acquiescer les bons d'achat, ces bons d'achat devront être restitués ou le montant des bons d'achat accordés pour ce ou ces produit(s) sera déduit du montant à rembourser.

DU 4 AU 6 SEPTEMBRE
MONTANT DE LA

TVA
REMBOURSÉ*
EN BON D'ACHAT JUSQU'À 200€

SOIT
16,67%
DU PRIX
TTC

Sur toutes les TV Samsung, LG, TCL, Hisense et Philips
et sur tous les appareils Dyson et Groupe SEB
Produits signalés en magasin

 **SAMSUNG** **dyson** **Hisense**  **LG** **TCL** **PHILIPS**

*Remise versée en bon d'achat qui se calcule sur le prix TTC (toutes taxes comprises) des produits concernés par l'offre soit une remise de 16,67 % pour les produits soumis à une TVA de 20 % dans la limite de 200 €. Offre valable une seule fois par personne et par foyer pendant la durée de l'opération du 4 au 6 septembre. Bon d'achat valable du 7 au 22 septembre 2026 inclus, dans votre hypermarché Carrefour. Aucun bon d'achat ne sera accepté en dehors de cette période hors Carburant et Services (Drive, Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Locations de véhicules, Carrefour Occasion). Les bons d'achat sont utilisables en une seule fois ; ils ne peuvent être cédés à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel. Si vous demandez le remboursement du ou des produit(s) achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis ») vous ayant permis d'acquiescer le bon d'achat, ce bon d'achat, ou son montant réajusté au prix final d'achat, devra être restitué dans votre hypermarché Carrefour. Liste des hypermarchés Carrefour participants sur [carrefour.fr](https://www.carrefour.fr)

RETROUVEZ LES MENTIONS LÉGALES EN FIN DE CATALOGUE